

# ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mars 2019

---

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1767)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 1491

présenté par

M. Taché, Mme Muschotti, M. Mis et Mme Bureau-Bonnard

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

#### APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.